

Re: Demande de précision sur l'intitulé "SMPUS "

Expéditeur : Gery Skrzypczyk (gery.skrzypczyk@gmail.com)

À : dgs@ville-etrechy.fr

Cc : maire@ville-etrechy.fr; fanny.mezaguer@yahoo.com; rmlecocq@aol.com

Date : vendredi 16 mai 2025 à 14:34 UTC+2

Monsieur le Directeur,

Nous nous permettons de revenir sur le mail que nous vous avons adressé deux jours avant le Conseil municipal, relatif à l'acronyme **SMPUS**.

À ce jour, nous n'avons reçu aucune réponse de votre part. Nous le regrettons, car un échange en amont aurait sans doute permis d'éviter certaines confusions lors de la séance, notamment sur la délibération concernée.

Une réponse aurait également été l'occasion d'anticiper d'autres erreurs ou imprécisions, comme celles relevées sur les acronymes de cette même délibération.

Nous espérons que ce type de situation pourra être évité à l'avenir, dans un souci de clarté et de bon déroulement des travaux du Conseil.

Cordialement
Gery SKRZYPCZYK

Le mar. 13 mai 2025 à 19:02, Gery Skrzypczyk <gery.skrzypczyk@gmail.com> a écrit :

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre du suivi des compétences exercées par la CCEJR, j'ai relevé l'utilisation de l'intitulé **"SMPUS au titre de certaines compétences"** dans certains documents ou

échanges officiels.

En tant qu'élus municipal et afin de mieux comprendre le périmètre et les modalités d'exercice de ces compétences, pourriez-vous me préciser ce que signifie exactement l'acronyme **SMPUS** dans ce contexte ?

S'agit-il d'un **schéma de mutualisation** ? D'un dispositif interne spécifique à la Communauté de communes ? Ou d'un programme particulier lié à une compétence transférée (ex : aide à domicile, services à la personne, etc.) ?

Je vous remercie par avance pour votre éclairage, qui me permettra de mieux appréhender l'organisation intercommunale et la future délibération.

Cordialement
Gery SKRZYPCZYK